



# COMMUNIQUÉ

## *Mai : mois de la communication* **La communication, c'est l'affaire de chacun**

### Pour diffusion

**Le 20 avril 2010** – Un trouble de la communication affecte une personne sur dix dans l'accomplissement de ses activités. Communiquer, c'est vital afin que les rêves et les aspirations de chacun se réalisent. C'est pourquoi, le Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) Le Bouclier tient à souligner, en ce *Mois de la communication* (du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2010), l'importance d'agir pour maximiser la réalisation optimale des habitudes de vie et d'assurer le développement des personnes vivant avec un trouble de l'audition et de la communication.

Au Québec, on estime à plus de 700 000 le nombre de personnes qui vivent avec une déficience de la communication. Plus de 140 000 enfants aux prises avec des difficultés du langage sont menacés dans leur développement et leur intégration scolaire alors que chez les 65 ans et plus, une personne sur trois souffre de déficience auditive liée au vieillissement. Plus de 20 000 sont atteints d'aphasie – une difficulté majeure à comprendre, à s'exprimer et à lire qui survient à la suite d'un accident cérébrovasculaire, traumatisme crânien ou tumeur.

### **Des services qui améliorent le quotidien**

La campagne de sensibilisation *Mai est le mois de la communication* a lieu chaque année et permet à l'orthophoniste et à l'audiologiste traitant les troubles de la parole et de l'audition à promouvoir le dépistage précoce et la prévention des troubles de la communication. Elle cherche aussi à mieux faire comprendre au public les défis que doivent relever au quotidien les personnes atteintes de ces troubles.

Les personnes qui présentent une incapacité de la communication, pouvant perturber leurs habitudes de vie et leur participation sociale, peuvent bénéficier de services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale, scolaire et professionnelle.

### **Un réel travail d'équipe**

Le programme en déficience auditive du CRDP Le Bouclier offre maintenant des services de réadaptation à toute personne présentant un diagnostic en déficience auditive ou des acouphènes et référée par un audiologiste. Le processus de réadaptation ne peut se réaliser véritablement que si une relation de partenariat est établie entre la personne, sa famille, l'équipe interdisciplinaire et les partenaires du milieu afin de répondre aux besoins ciblés. Cette mobilisation permet de maximiser le potentiel de la personne. Notre équipe, composée de : l'audiologiste, l'orthophoniste, l'éducateur spécialisé, le neuropsychologue, le travailleur social et le psychologue, travaille conjointement avec les partenaires impliqués (milieu de travail, école, garderie). Ce partenariat établi entre la personne et l'équipe de réadaptation permet de travailler, entre autres, les habiletés auditives, les stratégies de communication, la lecture labiale, le développement du langage, le développement des habiletés sociales, l'estime de soi, l'acceptation de la situation et l'entraînement aux aides techniques par le biais de rencontres individuelles, de groupe ou dans le milieu de vie de la personne.

Le CRDP Le Bouclier est un centre de réadaptation en déficience physique ayant pour mission d'offrir des services spécialisés de réadaptation aux personnes ayant une déficience auditive, du langage, motrice ou visuelle, des régions de Lanaudière et des Laurentides. Pour faire une demande d'admission, composer le 1 877-656-9898 poste 359 ou visiter le site Internet [www.bouclier.qc.ca](http://www.bouclier.qc.ca) pour trouver l'information.